



Présentation

La responsabilité du chirurgien cristallise et met en exergue de manière particulièrement évidente tous les problèmes soulevés par la responsabilité des médecins. En effet, le caractère obligatoirement vulnérant de son action ainsi que les caractéristiques de son art permettent au juge de faire coexister la traditionnelle obligation de moyens avec des obligations renforcées aussi bien dans le cadre de l'obligation principale du chirurgien que dans le cadre des obligations accessoires au contrat de soins.

Cette coexistence entre plusieurs types d'obligation et, donc, de plusieurs types de responsabilité caractérise l'évolution du droit de la responsabilité du chirurgien. Elle est la cause d'un profond malaise aussi bien pour les victimes que pour les praticiens, malaise qu'il conviendrait de résorber par la mise en place d'un système qui permettrait de dissocier la recherche de la responsabilité du chirurgien de l'indemnisation de la victime.

À propos de l'auteur

Philippe Martini est docteur en droit et maître de conférences à l'université du Littoral-Côte d'Opale.



Philippe Martini

Fiche technique

Parution : mai 2000
Collection : **Collection Thèses**
ISBN : 978-2-912359-30-8
ISSN : 1298-8359
Support : papier
458 pages
Format : 150x210mm
Prix : 62,00 €
Poids : 600g
Réf. 9782912359308



9782912359308



